

N°

ast

arci

232

2

TRAIT D'UNION

Bulletin de l'Association romande
des correctrices et correcteurs d'imprimerie
et de l'Association suisse des typographes

2022

- 1** ÉDITO
**L'ÉQUILIBRE
IMPARFAIT**
- 3** ARCI
**RAPPORT DE
LA PRÉSIDENTE**
- 5** ARCI
**L'HEURE DE
LA CORRECTION
POUR LES
CORRECTEURS**
- 6** ARCI
**UN RENDEZ-VOUS
À DELÉMONT**
- 8** ARCI
**PROCÈS-VERBAL
DE LA 77^E AG**
- 14** IDIOME
**DÉFENSE
DU FRANÇAIS**
- 16** BREVET
**LA MICROTYPO-
GRAPHIE,
L'ORTHOTYPO-
GRAPHIE ET
LA MISE EN PAGE**
- 19** DÉTENTE
**POUFFÉE
D'AIR FRAIS**
- 23** INTERVIEW
**SITUATION ET
PERSPECTIVES
DES MÉDIAS EN
SUISSE ROMANDE**
- 28** IDIOME
**ET SI LES
ENTREPRISES
SE REMETTAIENT
À PARLER
FRANÇAIS ?**
- 30** ZEN
**MOTS
CROISÉS**
- 32** ZEN
**QUI A DIT
QUOI ?**

L'ÉQUILIBRE IMPARFAIT

ÉDITO

Sans nul doute, l'équilibre est la chose la plus difficile à trouver et à garder. Comme les règles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe, comme la correction, dans toutes ses acceptions.

On accentue, on accorde, on laisse le circonflexe ou on l'enlève ? C'est juste, ce n'est pas faux, tout de même... nous essayons de nous adapter et de comprendre les avis différents, cependant, dur dur de trouver l'équilibre. Si, dans cet exemple-là, l'orthographe rectifiée est une option, pourquoi l'appelle-t-on « rectifiée » ? Elle entrera en vigueur, mais ne sera pas obligatoire. Un peu comme le casque pour les moyens de locomotion électriques, conseillé, mais pas obligatoire. Pourquoi ? Comment donc faire la part des choses et s'y retrouver ? Modifier les us et coutumes en fonction de l'usage, certes, mais encore faudrait-il préserver une certaine logique, un semblant de sens commun. L'Arce ne prend pas position *contre* les réformes orthographiques, mais préconise que l'on traite les problèmes importants à l'heure actuelle. À savoir que, au-delà de l'action en tant que « policier de l'orthographe », le correcteur puisse consacrer du temps à la surveillance et à la formulation des propos qu'il relit. Il ne s'agit pas d'être catégorique, mais logique. Et de pouvoir s'adonner aussi à la vérification des faits. Pour un salaire correct. Ces problématiques ont été traitées lors de l'assemblée générale et le débat reste ouvert. Une proposition pour reformuler les conditions au sujet des tarifs nous viendra de Marie Chevalley, que nous remercions. Pour respecter la loi sur les cartels et organisations analogues (« Conformément à la loi fédérale sur les cartels et organisations analogues, la mention de tarifs recommandés ou cadres tarifaires analogues n'est plus autorisée »), nous devons donc abroger et retirer de notre site de telles recommandations, mais



présenter la possibilité de nous contacter pour des devis. N'hésitez pas à vous manifester à ce sujet, chers Arciens.

La matière bien exprimée entre et reste plus facilement dans les têtes, des enfants aux adultes. Le psychologue et pédagogue Lev Vygotski disait : « La pensée n'est pas seulement exprimée par les mots : elle vient à l'existence *à travers* les mots. »* Peut-on en déduire que leur représentation écrite nourrit la pensée ? Sans se perdre dans les théories linguistiques, il reste que trouver l'équilibre dans la manière de véhiculer un message est fondamental. Savoir à qui l'on s'adresse et pourquoi, tout en restant dans la bienveillance. CQFD.

Une AG riche

C'est ainsi, dans la bienveillance, que s'est déroulée notre 77^e assemblée générale, à Delémont, le 21 mai dernier. Cette réunion a eu le mérite de consacrer au statut de trésorière notre consœur Nadine Jasinski et, la nouvelle m'est arrivée au moment où j'écris ces lignes, nous pouvons désormais nous réjouir du fait que Julie Robert-Charrue, correctrice au *Quotidien jurassien*, accepte volontiers d'endosser la charge de vice-présidente de l'Arci. Ce qui ravit la soussignée, qui organisera un vote du comité et des membres en bonne et due forme. Mais tout le monde sera d'accord, n'est-ce pas ?

Delémont nous a accueillis grâce au dévouement de Marcel Odiet et de deux autres membres de l'Arci, Sylvie Jeandupeux et Michel Stauffer. Nous serons à Vevey l'année prochaine, Vaud s'occupera d'organiser la journée.

La première « Dictée du syndic » a été organisée le samedi 25 juin 2022 dans le cadre des Estivales du livre, à Montreux (25-26 juin). Francis Antoine Niquille nous sollicitait pour la correction et des volontaires s'étaient annoncés, dont Alexandre Jacquier, Patricia Philipps et la soussignée pour quelques heures.

Que votre été soit ensoleillé, toujours juste et dans l'équilibre entre pluie et beau temps, il paraît qu'il faut les deux pour être heureux.

Monica D'Andrea, présidente

* *Pensée et langage* (1933).

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

ARCI

Octobre 2021-mai 2022

Afin d'illustrer les activités exercées depuis la dernière AG à Châtel-Saint-Denis le 9 octobre 2021, voici mon rapport.

Entre octobre et décembre, le site internet et la page Facebook ont été laissés en suspens pour discuter lors de nos réunions des besoins respectifs, à savoir :

- la création (à nouveau) des adresses de courriel pour les membres du comité qui le souhaitent ;
- les accès à Wordpress pour gérer le site et l'alimenter de nos articles, notamment de nos PDF du *TU*, fournis par Chantal Moraz à Steve Richard ;
- remettre à jour le formulaire de commande du *Guide* depuis www.ast-arci.ch ;
- insérer les statuts de l'Arci, mis au propre ;
- lien avec l'ASTTI pour rendre visible et accessible la liste des membres actifs en cas de demandes de mandats.

Les questions concernant le recrutement d'une vice-présidente ont été discutées et pesées lors de la réunion du comité le 4 mai 2022 à Lausanne. Julie Robert-Charrue, présente à Delémont, s'est portée volontaire et je convoquerai une réunion du comité pour organiser un vote hors assemblée avant sa validation lors de la prochaine AG qui se tiendra à Vevey fin mai 2023.

Nous avons recueilli et discuté de nombreuses suggestions de la part de nos membres, notamment de Catherine Magnin, qui propose un partenariat avec l'Association des correcteurs de langue française (ACLF) à laquelle elle a adhéré.

Nous avons contacté les membres honoraires. Il n'y avait que Renée-Claire Couchepin cette année, qui n'était pas

présente à Delémont. En ce qui concerne les membres d'honneur, relevons que Michel Pitton a été élu à cette distinction à Delémont. Bravo !

Les événements reprennent avec, le 25 juin 2022, les Estivales du livre à Montreux.

Nous sommes disponibles et réactifs face aux questions et appels concernant l'association, les demandes d'inscription aux cours et gardons un œil sur les activités typographiques suisses notamment sur le Net, dans le cadre de nouveautés concernant la création et l'adaptation en ligne des polices de caractères.

Lors d'une vidéoconférence, Nadine Jasinski et moi-même avons finalisé le passage de flambeau pour la gestion des comptes en renvoyant les documents nécessaires dûment cosignés à PostFinance. La trésorière aura la main sur les comptes dès la fin du mois de juin.

Nous construisons un pôle efficace pour que nos activités existent et se consolident après ces deux années de pandémie.

*Lausanne, le 2 juin 2022
Monica D'Andrea, présidente*



Air, **eau**, ondes, nutrition, mental...
Et si la santé et la vitalité passaient
par le respect des **8 fondamentaux** ?



Benoît Saint Girons, auteur et consultant
en solutions écologiques, **en amont des problèmes !**

- Site : www.solutionsbio.ch
- Mail : bsg@solutionsbio.ch
- Téléphone : 076 532 8838

L'HEURE DE LA CORRECTION

pour les correcteurs

ARCI

Le *Quotidien jurassien* nous a fait l'honneur d'annoncer dans ses colonnes notre venue dans la capitale jurassienne pour notre assemblée générale 2022.

Correcteur, un métier en voie de disparition ? « Force est d'admettre que l'âge moyen de nos 150 membres qui, pour la plupart, ont connu le plomb lorsqu'ils travaillaient dans une imprimerie ou au sein d'un journal n'est plus très jeune. Mais avec les nouvelles technologies, notre métier a plus que jamais sa raison d'être », assène Monica D'Andrea, présidente de l'Association romande des correctrices et correcteurs d'imprimerie, qui tient ses assises annuelles aujourd'hui, 21 mai 2022, à Delémont.

Mon œil!

Des personnes d'expérience qui ont un parcours derrière elles, mais des personnes qui refusent le matraquage de la langue française, en référence aux nombreux anglicismes paraissant dans des textes publicitaires et dans des journaux. « Dans l'association, l'anglicisme est tout simplement banni, reprend la présidente. Avec la multiplication des contenus, en numérique ou sur papier, le métier de correcteur s'impose encore plus qu'auparavant. Je sais que c'est souvent notre profession qui a fait la première les frais des restructurations qui ont secoué le monde de l'édition. Pourtant, j'en suis persuadée, nous serons plus nombreux en activité dans dix ans qu'actuellement. Le brevet de correcteur, que l'on obtient au terme d'une formation de deux ans, est reconnu au niveau fédéral. Si une personne est débrouille, elle peut en vivre. Certaines, en reconversion, l'ont d'ailleurs bien compris. »

Pour Monica D'Andrea, on parle ici d'un « vieux » métier qu'il y a lieu de remettre au goût du jour. Mais pas à n'importe quel prix non plus : « L'écriture inclusive ne nous branche pas trop. Nous avons aussi notre mot à dire au niveau du graphisme, pas uniquement au niveau de l'orthographe. Car en lecture, c'est l'œil qui juge de l'intérêt, et pas forcément toujours le contenu. »

*Gérard Stegmüller, journaliste,
Le Quotidien jurassien*

UN RENDEZ-VOUS À DELÉMONT

Grâce à notre confrère Roger Chatelain, notre AG avait également été annoncée, début mai, dans *Le Jura libre*, hebdomadaire dont Roger est l'un des fondateurs...

Le samedi 21 mai 2022, l'Archi tiendra sa 77^e assemblée générale à Delémont. C'est en 1987 que, pour la première fois, les chasseurs de coquilles, comme on les appelle, se réunissaient dans le Jura. Il s'agissait de la quarante-troisième séance annuelle, qui se déroula dans la cité devenue, quelques années plus tôt, la capitale du vingt-troisième canton suisse. Le maire de la ville, Jacques Stadelmann, avait accueilli les participants à l'Hôtel de Ville.

À ce propos, un journaliste écrivit notamment : « Les observateurs s'étonnent qu'un groupement professionnel puisse réunir plus d'une centaine de membres et accompagnants... un samedi de mai surtout. » Aujourd'hui, si les fondamentaux professionnels demeurent, l'informatique a radicalement modifié la tâche des servants de la corporation (qui s'est considérablement féminisée). L'effectif s'est quelque peu amoindri, mais l'enthousiasme demeure, sous la houlette avisée de la présidente, Monica D'Andrea. En témoignage la parution de la revue trimestrielle intitulée *Le Trait d'Union*, en partenariat avec le Groupe de Lausanne des typographes. Trente-cinq ans ont passé et divers repères relatifs à cette période surgissent dans la mémoire...

En 1989, l'Archi se rendait pour la première fois en Valais, à Salvan plus précisément. Une année plus tard, c'est à Palexpo, à Genève, dans la mouvance du IV^e Salon

international du livre et de la presse, que les correcteurs et correctrices se rassemblèrent. En 1992, à la Maison Vallier, à Cressier, le groupement annonça fièrement l'adhésion de son deux centième membre actif (en plus de l'inscription de dizaines de sympathisants). Après que les « anciens » s'étaient retrouvés à Porrentruy, pour leur quarante-neuvième réunion, c'est à Chexbres, en 1994, que fut fêté le jubilé. Des hôtes de marque, dont Philippe Dechartre, président de la Confrérie européenne des chevaliers de Gutenberg (qui fut ministre dans le gouvernement du général de Gaulle), y prirent la parole. Le point d'orgue de cette riche année se déroula à Paris, à l'enseigne du Chien qui Fume, où plus d'une soixantaine de membres de l'Arci et leurs accompagnants côtoyèrent des responsables de l'imprimerie française, lors d'un (méorable!) repas d'anniversaire.

En bon serviteur de la « chose imprimée », je m'en voudrais de ne pas mentionner, enfin, l'édition, en 1994, d'un livre commémoratif, renfermant 196 pages. Deux douzaines d'auteurs et de réalisateurs permirent cette exceptionnelle sortie de presse. Intitulé *En français... dans le texte*, enrichi d'illustrations, l'ouvrage fit date. Une anecdote : l'impression avait été interrompue pour permettre l'insertion d'une mention importante, celle de l'obtention de la distinction de « plus beau livre suisse », décernée par l'Office fédéral de la culture, à la cinquième édition (1993) du *Guide du typographe*. La « bible du bien écrire » méritait sans doute cette intervention !

Roger Chatelain

Les correcteurs romands siègent à Delémont

Les chasseurs de coquilles

Pour la première fois de son histoire, l'Association romande des correcteurs d'imprimerie (Arci) siège à Delémont, aujourd'hui samedi, pour son assemblée générale. Fondé en 1944, fort actuellement de plus de 150 membres, ce groupement professionnel, que préside Roger Chatelain, est rattaché au Syndicat du livre et du papier. Ses adhérents émanent, essentiellement, des rangs des compositeurs typographes. Une petite équipe de correcteurs jurassiens s'est dévouée pour organiser le rassemblement annuel des « chasseurs de coquilles »...

Si c'est à Lausanne qu'est né l'Arci, il faut reconnaître que ce sont des typographes des Montagnes suisses qui font, principalement, animés à ses débuts. Le président fondateur, Bernard Sauter (un parent de Blaise Cendrars qui, avant de prendre sa retraite, dirigea l'École romande des arts graphiques, à Lausanne) est toujours très actif au sein de l'Association.

Au tour du Guémère, de la Rivre native de l'imprimerie et du Gué de la Typographe romand, une ruche bouillonnante s'était mise au travail. L'activité était débordante, en vue de l'organisation d'un cours par correspondance pour correcteurs et des examens locaux pour l'obtention d'un certificat de correcteur d'imprimerie.

Un métier difficile !

S'étant dotée de nouveaux statuts et s'étant restructurée, l'Arci, depuis deux ou trois années, a pris un nouveau départ. Son effectif s'est considérablement accru.

Ce n'est que l'évolution technique, dans les imprimeries, a défrayé tel un ouragan. Pour répondre à la situation d'il y a quinze ou vingt ans, dans les ateliers de composition notamment, tout ou presque tout a été bouleversé. Le film a remplacé le plomb, l'électronique a pris la place de la main.

que, les écrans sont omniprésents. Dans cette mutation technologique, la correction typographique est restée longtemps tel un calvaire flocc dans la typographie. C'est le rôle du correcteur — parfois dénommé le « Père Virgule » — consiste toujours à déceler les fautes d'orthographe, les erreurs de composition, les lapsus de toute nature et à les signaler dans la marge. Ce labour est des plus difficiles, car seul un œil exercé réussit à repérer l'infiniesime coquille, le participe mal accordé, la ponctuation défectueuse. Mais au-delà des erreurs classiques, le correcteur se concentre aussi sur la défense du français. Combien sont-ils les germanismes et anglicismes qui n'ont pas trouvé grâce dans les journaux et revues en raison de la vigilance des correcteurs ?

Corriger sur papier... ou sur écran ?

Là ! l'enclencher le lecteur, puisque les correcteurs se disent : actif, pourquoi corriger à l'encre, si et là, une indéniable déshérence, un laisser-faire dans la qualité de nos textes imprimés ? Pourquoi tant de fautes ? Pourquoi cette prolifération de termes étrangers ?

Pour répondre à ces questions, il faut savoir que les nouvelles techniques de travail, dans les imprimeries, ne permettent plus toujours un contrôle de qualité aussi rigoureux qu'autrefois. Des étapes de la correction traditionnelle sont « sautées » (rationalisation obligé !). De surcroît, certains textes, essentiellement les dernières éditions, sont autocorrigés (vérifiés à l'écran par l'auteur lui-même), ce qui comporte des risques évidents. A ce sujet, il faut relever que les associations de correcteurs répondent vigoureusement à la correction et à la lecture sur écran. Elles estiment que la correction sur papier reste le seul garant d'un travail de qualité.

Mais à propos des fautes dénommées — avec raison ! — par le public dans divers imprimés, dont des « sous-ménages », il faut dire également que les ordinateurs personnels relâchés à des imprimeurs, per-

mettent à s'imposer qu'il fût écrit d'imposer quoi et n'impose comment ! L'absence de professionnel pour assurer un contrôle orthographique, mais aussi typographique, se fait durement sentir. Très souvent, il serait faux d'imputer les correcteurs et correctrices, qui s'en peuvent vanter.

Et voilà les correcteurs !

Il y a moins de cinquante ans, le mot « correctrice » n'existait pas. Aujourd'hui, cela a heureusement changé. Les correctrices sont entrées en force à l'Arci. Durant l'exercice coquille, sur la vigilance de nouvelles adhésions à l'Arci, il y a davantage de demoiselles et de dames que de messieurs. C'est un signe des temps. Il s'en reste pas moins vrai que le fait d'avoir féminisé certains noms a été aussi laborieux que d'avoir accepté les femmes dans les emplois réservés aux hommes !

On ne lit pas autrement aujourd'hui qu'« hier... Les règles typographiques ont été insérées pour faciliter la lecture et le respect d'organiser les textes de toute nature et

erreur n'est plus à démontrer. Dans cette optique, les correcteurs et les typographes valent mieux — selon les termes du linguiste Camille Duden — les « gens et les serveurs de la langue ».

Pourquoi Delémont ?

En choisissant de venir à Delémont (après Lausanne, Genève et Neuchâtel), le comité central de l'Arci, appuyé par l'ensemble des membres, a voulu rendre hommage au vingt-troisième canton. Il a relevé également le soin particulier avec lequel la nouvelle Constitution avait été rédigée, sa clarté exemplaire, tout en mettant en évidence la part prise par les Jurassiens dans le combat pour la défense de la langue française.

Cette réunion, dont la présidence de l'organisation a été confiée à Huguette Jolissot, correctrice au Pays, se déroulera à l'Hôtel de Ville de Delémont. Roland Biquay y donnera une conférence sur le thème « Conditions de l'université du français ». (D)

Le comité d'organisation de l'AG du district

l' d'o s'e'v' Aue le s ven — l' revi par Le Pa mi/ l' 29 n

Coupe de presse
annonçant l'AG de 1987:

© Le Pays

PROCÈS-VERBAL DE LA 77^E AG

Delémont, le 21 mai 2022

La présidente, Monica d'Andrea, souhaite la bienvenue à tous et remercie en particulier les organisateurs de la journée: Marcel Odiet, Michel Stauffer et Sylvie Jeandupeux.

Vingt-trois personnes seulement ont fait le déplacement, sûrement un record! Nous sommes dix-neuf à siéger dans la Salle du Conseil de Ville de l'Hôtel de Ville, tandis que Michel Stauffer accompagne trois personnes pour une visite de la vieille ville.

Quelques personnes se sont fait excuser: Gabrielle Crittin, Jean-Pierre Glanzmann, Bruna Kneuss, Danièle Stalder, Catherine Vallat, Donald Bacuzzi, Véronique Abbet, Catherine Magnin, Francis Antoine Niquille, Muriel Füllemann, Ludovic Roulin, Rémy Boo et Marc Augiey.

Procès-verbal de la 76^e assemblée générale

Elle s'est tenue à Châtel-Saint-Denis, le 9 octobre 2021. Le procès-verbal a paru dans le N° 230 du *Trait d'Union*. Personne n'en demande la lecture.

Rapports annuels

a) de la présidente

Ce rapport est publié intégralement dans ce numéro.

b) du trésorier et administrateur des comptes

Le rapport et les comptes ont paru dans le N° 231 du *Trait d'Union*. Michel Pitton juge la situation financière bonne. L'exercice 2021 boucle avec un bénéfice de 698 fr. 30. La fortune nette passe de 14 987 fr. 50 au 31 décembre 2020 à 15 685 fr. 80 au 31 décembre 2021.

Aujourd'hui, nous n'avons plus qu'un seul compte, le compte bancaire ayant été transféré sur le compte de chèque postal. En ce qui concerne les membres, nous enregistrons

quelques admissions : Armelle Domenach, Galatia Fotiadis, Evelyne Campana, Anne-Laurence Pfister et Florian Stauber. Evelyne Campana a par la suite démissionné. Nous déplorons plusieurs décès : Daniel Favre, Charly Passaplan, Daniel Pidoux et Eric Schindelholz. Nous devons déplorer aussi le décès, tout récent, de Lise Baillod. Ces derniers temps elle s'était beaucoup investie dans la lutte pour l'amélioration des sous-titres pour malentendants de la RTS. Elle était outrée de la mauvaise qualité de ceux-ci et voulait faire bouger les choses. Nous observons une minute de silence à sa mémoire. Monica lance un appel à qui voudrait reprendre le flambeau. On pourrait tout à fait envisager une collaboration avec la RTS sur ce sujet.

c) de la commission de vérification des comptes

Joseph Christe, rapporteur, nous le lit. Il relève que la comptabilité est tenue avec exactitude et remercie le trésorier, Michel Pitton, pour la bonne tenue des comptes. Dès lors, les vérificateurs recommandent à l'assemblée d'approuver les comptes de l'exercice 2021 tels que présentés et de donner décharge au comité et au caissier de leur gestion pour l'année 2021.

Discussion et approbation des rapports

Tous les rapports sont adoptés à l'unanimité.



Monica D'Andrea, présidente.

© Joseph Christe



Emmanuel Koller, conseiller communal delémontain responsable du Département de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics, et Marcel Odiet, président du comité d'organisation.

© Joseph Christe

Élections

a) du comité

L'assemblée confirme l'élection de Nadine Jasinski au poste de trésorière et administratrice des membres. Nadine se réjouit d'en reprendre les rênes et de contribuer à la bonne santé financière de l'association.

Monica D'Andrea, présidente ; Olivier Bloesch, rédacteur en chef et responsable du *Trait d'Union*, et Michel Viredaz, secrétaire aux procès-verbaux, sont reconduits dans leurs fonctions.

Nadine nous parle d'un consultant bio qui serait d'accord de publier une annonce dans le *Trait d'Union*. On peut s'adresser à elle si on souhaite prendre contact avec lui. Du coup Monica lance un appel à regarder autour de nous pour trouver des annonceurs.

Olivier est reconnaissant à Chantal Moraz, fille de Michel Pitton, pour son travail de mise en page du *Trait d'Union*. Il remercie aussi les personnes qui contribuent à enrichir la publication de leurs articles, en particulier Patricia Philipps. On est tous les bienvenus pour écrire. Plusieurs correctrices s'occupent de la relecture. Un appel est lancé à d'autres volontaires.

On cherche toujours un vice-président ou une vice-présidente. Julie Robert-Charrue y réfléchit...

c) des vérificateurs de comptes

Hermann Nickel est arrivé en fin de mandat, il sort de charge. Joseph Christe continue. Yvan Bigler passe de suppléant à vérificateur titulaire. Il faut élire un nouveau suppléant : Alexandre Jacquier se propose. Tous trois sont élus.

Membres honoraires 2022

Une personne est arrivée à vingt ans de sociétariat cette année, il s'agit de Renée-Claire Couchepin (qui est absente).

Membres d'honneur

Michel Pitton quitte le comité après de nombreuses années de bons et fidèles services. Monica pose la question suivante : êtes-vous d'accord d'élire Michel Pitton membre d'honneur ? Nous avons déjà deux membres d'honneur : Roger Chatelain et Germaine Vaucher, qui est décédée. Se pose alors cette question : faut-il garder membre d'honneur une personne décédée ? Les avis sont partagés. On pourrait retirer ce titre au bout d'un délai de dix ans. Michel Pitton insiste pour que l'on ne change rien pour le moment. C'est ce que l'on décide finalement. Michel, lui, est élu membre d'honneur aujourd'hui.

Fixation de la cotisation pour 2022-2023

La situation financière étant bonne, on décide de maintenir la cotisation à 60 fr. pour les membres actifs, à 35 fr. pour les membres sympathisants et les membres AST+Archi et à 25 fr. pour les membres retraités non honoraires. Les membres retraités honoraires verseront une cotisation libre, à bien plaisir. Nous recevrons bientôt les bulletins de versement.

Lieu de la prochaine assemblée générale

Le comité propose Vevey. Tout le monde est d'accord. Ce sera organisé par les Vaudois...

Cours par correspondance

Rien de spécial à signaler par rapport à notre dernière assemblée, à Châtel-Saint-Denis. Marc Augiey est excusé.

Patricia Philipps nous donne quelques nouvelles. La remise des prix pour la session 2019-2021 a eu lieu en février dernier. C'est la session 2021-2023 qui est en cours. Comme relevé l'automne dernier, il y a quelques contestataires. De moins en moins de jeunes sont issus de la typographie, certains sont favorables à l'écriture inclusive (à distinguer de l'écriture épïcène). Catherine Magnin a été recrutée pour enseigner le français pour la session 2023-2025.

Site internet et page Facebook

Steve Richard, qui est l'administrateur de ce site ast-arci.ch, que nous avons en commun avec l'AST, a pris en charge l'abonnement à Infomaniak.

D'ici au 15 octobre, il serait bien de mettre sur le site toutes les informations utiles et nécessaires. À savoir le *Trait d'Union*, un lien avec la proposition de s'inscrire comme membre de l'Archi, un autre avec la liste des membres, un autre qui renvoie à des associations partenaires, comme l'ASTTI (Association suisse des traducteurs, terminologues et interprètes)... Le *Guide du typographe* se commande encore sur le site arci.ch. Notre diffuseur, les Éditions Ouverture, est en difficulté. Il leur reste 2000 exemplaires ; le stock appartient à l'AST et notre contrat avec les Éditions Ouverture dure jusqu'à ce qu'on ait trouvé un nouveau diffuseur.

La page Facebook est utile aussi pour y mettre des articles. Elle a attiré l'attention, par exemple, de Jean-Philippe Ceppi, journaliste à la RTS.

Journée Estivales du livre

Elle aura lieu à Montreux le 25 juin 2022. On cherche des volontaires pour corriger la « Dictée du syndic ». Monica l'annoncera sur la page Facebook et enverra des courriels.

Divers et propositions individuelles

La **Journée de la typographie** aura-t-elle lieu cette année ? À voir avec Melina Schröter, secrétaire générale Syndicom, section médias, Lausanne.

Il faudrait redéfinir le **tarif de la correction**. D'après le site internet, « Pour un travail de difficulté moyenne, le

tarif horaire minimum des indépendants se monte entre 70 fr./h et 90 fr./h ». Olivier serait pour qu'on le définisse à 90 fr., mais Marie Chevalley trouve ce tarif invendable : 70 fr. est plus réaliste (avant, c'était 60 fr.). Une solution serait de mettre un tarif recommandé, mais Nadine nous dit que, à l'ASTTI, on n'a plus le droit de publier un tarif recommandé, selon une loi qui vient d'entrer en vigueur. Il faudrait fonctionner au cas par cas, bien clarifier le type d'intervention, convenir de quoi on a besoin.

Jean-Luc Monnard demande s'il existe une liste des entreprises, administrations ou institutions qui ont adopté l'**écriture inclusive**. Monica lui répond que ce n'est pas codifié.

En **conclusion** de séance, avant de passer à la salle du Conseil communal pour un apéritif offert par la Municipalité de Delémont, Marcel Odiet nous souhaite encore la bienvenue, mais est déçu de la faible participation.

*Michel Viredaz,
secrétaire aux procès-verbaux*

*Un auditoire attentif écoute
Emmanuel Koller raconter sa ville.*

© Monica D'Andrea



DÉFENSE DU FRANÇAIS



Fiches concoctées par Romaine Jean

Cybercoercition, n. f.

Voilà un mot qui est entré de plain-pied dans le vocabulaire guerrier. L'Ukraine a subi une véritable *cybercoercition* ces dernières années, à savoir des attaques informatiques qui ont perturbé ses services et ses activités étatiques, dans le but de l'affaiblir. La *cybercoercition* est une menace majeure pour l'indépendance nationale. Le mot est dérivé de *coercition*, du latin *coercitio*, « action de contraindre », avec le préfixe *cyber-*, tiré du mot grec *kubernêtikê* (gouvernail). Ce préfixe est présent dans cybernétique, cyberspace, cybertexte, notamment.

Sources : Wiktionnaire, France24.com

Drastique, adj.

L'Occident a pris des mesures *drastiques* contre le régime de Vladimir Poutine, à savoir d'une rigueur contraignante, draconiennes. L'adjectif *drastique* a une racine grecque, *δραστικός*, *drastikós*, « qui agit, efficace, puis, par extension, contraignant, strict ». Il vient également de l'anglais *drastic*.

Source : Larousse

Péguer, v. i.

Lu récemment dans l'excellent roman *Une sortie honorable* d'Éric Vuillard : « ses cheveux pèguent ». D'après le *Dictionnaire des régionalismes de France*, le verbe intransitif *péguer* est un emprunt à l'ancien occitan *pegar*, « poix ». Des cheveux qui pèguent sont donc poisseux, collants.

Ubris ou hubris, n. f.

Par orgueil, par confiance excessive en soi ou grisée par le pouvoir, une personne faisant preuve d'*hubris* risque

de prendre de mauvaises décisions, qui pourraient être fatales. La définition peut-elle s'appliquer au maître du Kremlin, dont on cherche à comprendre les intentions ? *Hubris*, qui vient du grec ancien *húbris*, « excès, orgueil », s'orthographe avec ou sans h. Il signifie tout ce qui, dans la conduite de l'homme, est considéré par les dieux comme démesure, devant appeler leur vengeance. On assiste à une utilisation de plus en plus courante du terme *hubris* dans les commentaires politiques.

Sources : Wiktionnaire, *Le Monde*

Patriarcat, n. m.

Pauline Grosjean, chercheuse en sciences sociales, est l'auteurice de l'ouvrage *Patriarcat*, publié aux Éditions du Seuil. Elle y analyse la persistance du « plafond de verre » auquel sont confrontées de nombreuses femmes sur le marché du travail. Le *patriarcat* est une contraction des mots *patriarcat* et *capitalisme*. Patriarcat, du latin ecclésiastique *patriarchatus*, forme d'organisation sociale dans laquelle l'homme exerce le pouvoir ou détient le rôle dominant au sein de la famille, par rapport à la femme.

Source : *Larousse*

Palindrome, n. et adj. m.

Le *palindrome*, du grec *πάλιν*, *pálin*, « en arrière », et *δρόμος*, *drómos*, « chemin, voie », est une figure de style désignant un mot ou une phrase dont l'ordre des lettres reste le même, qu'on les lise de gauche à droite ou de droite à gauche. Quelques exemples ? « Ésope reste ici et se repose », « La mariée ira mal » ou encore « ressasser ». Cette année, nous avons eu une date palindrome, le 22.02.22, un jour où il a été possible de lire le calendrier de droite à gauche comme de gauche à droite. 22 02 2022 est aussi un ambigramme, quelque chose qui peut se lire à l'envers.

La prochaine fois que nous pourrons nous émerveiller d'une chose aussi anodine que des chiffres sur un calendrier, nous serons le 12.12.2121. Dans nonante-neuf ans !

Source : *Libération*

LA MICRO- TYPOGRAPHIE,

l'orthotypographie et la mise en page

Ces matières sont apparemment décriées lors des cours pour l'obtention du brevet fédéral pour des correcteurs et correctrices d'imprimerie. Cela ne serait pas demandé dans le milieu professionnel. Voici pourquoi c'est faux.

La microtypographie est une sorte de béquille pour la lecture. Elle est l'art de composer les caractères selon des règles dont le but est la lisibilité et jongle avec les dimensions des caractères, les raffinements des italiques, des capitales, des lettres supérieures et des espaces en tout genre. Et encore : elle vérifie les dimensions des caractères, l'alignement, les drapeaux ou la justification et les espacements. La macrotypographie, quant à elle, donne le ton dans la mise en page en organisant les lignes de texte grâce à l'interlignage, aux renforcements, justifications et autres alignements dont le but est l'obtention d'un gris typographique irréprochable. Elle permet de réaliser une mise en page correcte, à savoir, selon un gabarit, conforme au code typographique, donc uniforme. On y voit plus clair dans un texte, on sait de quoi il s'agit et comment on peut le lire.

En gros, c'est comme une partition musicale, tout est réglé sur la page, de sorte que le traitement de texte s'enfile dans son pyjama idéal. Il a le confort, la fluidité, la douceur pour les yeux du lecteur et, surtout, la qualité!

Microtypographie

Sans elle, c'est le chaos. L'œil est habitué à lire en moyenne 50 à 60 signes par ligne, l'organisation des caractères est essentielle pour que la lecture soit fluide. Ainsi, le rythme est cadencé et logique. En effet, il existe un code typographique qui comprend :

-
- la ponctuation et les espaces fines
 - les guillemets
 - les parenthèses
 - les chiffres et la numérotation
 - les devises
 - le cas de la majuscule et les capitales accentuées
 - l’usage de l’esperluette (&)
 - la notation des heures
 - les points de suspension et l’abréviation etc.
 - les faux guillemets et les fausses apostrophes

Macrotypographie

La macrotypographie est semblable à l’aménagement d’un appartement, là où dans un texte on s’intéresse à l’agencement de l’espace typographique sur un document et son ensemble. À savoir le format, les dimensions, la disposition du miroir de page et des colonnes de texte. Les fenêtres de l’appartement sont les illustrations, l’organisation des titres et des légendes. Une véritable architecture d’intérieur !

Et l’orthotypographie ?

Ce mot-valise, compliqué en apparence, en réalité très simple, reprend les règles orthographiques et typographiques. Il s’agit de s’intéresser aux majuscules, aux minuscules, à l’espacement, à l’italique, au gras et à tout ce qui est usuel pour que l’œil reconnaisse à quel type de mot il a affaire.

À quoi ça sert ?

Au bonheur des yeux ! Une lecture plus aisée, une mise en page équilibrée, bienheureuse et fluide permettent d’aborder un document dans son ensemble et de le reconnaître. Voyez certaines éditions de poche ou des codes de droit, leur identité est composée également de ces éléments macro-micro-ortho-typographiques et leur mise en page est toujours la même pour permettre au propos d’être décliné dans la cohérence visuelle. Et ce que les yeux voient brille dans les cœurs !

Alors, chers étudiants, futurs correcteurs, n’ayez pas peur des cours un peu compliqués, ils sont là pour vous donner

littéralement un autre point de vue sur les choses. Quand vous regardez un défilé de mode, le principe est le même. Il y a un code vestimentaire pour l'hiver qui implique :

- des chaussettes
- un collant
- un pantalon
- un pull
- une veste
- une écharpe
- un bonnet
- des gants

Vous serez d'accord que, sans l'un de ces éléments, il est plus difficile d'affronter le froid, n'est-ce pas ? Visuellement, s'il manquait un de ces accessoires, la tenue ne serait pas complète et encore moins harmonieuse.

Eh bien, vous voilà chaleureusement habillés de règles typographiques pour les déposer savamment sur vos textes à relire !

Bons exercices, référez-vous aux ouvrages de la bibliographie et ouvrez l'œil !

Monica D'Andrea



© DR

POUFFÉE D'AIR FRAIS

DÉTENTE

La Distinction a pu remettre à la fin de l'année dernière les prix du Maire de Champignac après une année de disette due au Covid-19.

Mention « Bon tuyau »

Notre époque voit se multiplier les angoisses dans tous les domaines. Alors que nous avons souvent le sentiment de plonger dans un cloaque, il est bon que certains nous encouragent à relever la tête.

Pour son message d'espoir :

« Chaque année, en Suisse, y a 4300 nouveaux cas de cancer colorectal, dont 1700 décès. C'est un tableau un peu noir que je vous dresse : en réalité, il y a de la lumière au bout du tunnel. »

Nicolas Buchs, spécialiste en chirurgie viscérale, se voit honoré de la mention « Bon tuyau »

Mention « Procrastination précoce »

La science fait chaque jour des progrès stupéfiants. Même dans des domaines que l'on peut croire complètement expliqués. Cela doit nous réjouir.

Pour sa découverte démographique :

« Les jeunes ont retardé leur naissance, la fécondité a baissé de manière vraiment très prononcée. »

Clémentine Rossier, professeure à l'Université de Genève, reçoit la mention « Procrastination précoce ».

Mention « Trois petits tours et puis s'en vont »

Pas d'avenir sans éducation.

Toute société se doit de repenser en permanence son système scolaire. Par bonheur, certains prophètes pleins de



Pandémie oblige, les statuettes d'or et d'argent étaient masquées en 2021, mais on voyait quand même leurs moustaches...

© distinction.ch

lucidité nous proposent régulièrement de bouleverser de fond en comble nos institutions.

Pour son sens révolutionnaire de la nuance :
« L'école se targue de < mettre l'enfant au centre > et je préférerais qu'elle se mette autour de l'enfant. »

Roby Tschopp, candidat au Conseil d'État neuchâtelois, obtient la mention « Trois petits tours et puis s'en vont ».

Champagnac d'argent 2021

La rigueur sémantique est au cœur de l'esprit champagnacien. Alors que se multiplient les idées vagues et les concepts flous, on trouve encore des hommes et des femmes pour rallumer la torche de l'exactitude avec la flamme de la clarté.

Pour la précision de son affirmation :
« Depuis 2002, on a constaté qu'il y avait une certaine stagnation au niveau de l'augmentation ou de la diminution. »

Johanna Gapany, conseillère aux États fribourgeoise, a mérité le Champagnac d'argent.

Champagnac d'or 2021

L'énergie est la grande question qui hante ce monde. Chaque instant, l'entropie menace l'univers et se rappelle à nous chaque lendemain de libations.

Pour nous arracher à cette déperdition de nos forces, il en est qui ont le courage de l'innovation et la nouveauté de la vaillance. Ils et elles se lèvent au petit jour avec les mots de l'audace authentique et les intrépidités du verbe vrai.

Pour son envol rhétorique :

« *Le photovoltaïque a bien sûr le vent en poupe et continuera de progresser. Il le faudra, car l'éolien piétine.* »

Christophe Reymond, directeur du Centre patronal, accède au Champignac d'or.

Candidate N° 1

« *Pour aller à Saint-Ursanne, je prends le train. De toute façon, je n'ai pas le permis et je déteste conduire.* »

Louison Bühlmann, conservatrice du Musée régional du Val-de-Travers,
in *M-magazine*, 25 novembre 2019

Candidat N° 2

« *Le couple semble inoxydable, jusqu'au jour où la mécanique se grippe. Monsieur part avec la secrétaire, confidente intime et bras droit de sa femme, elle-même mariée au Vaudois Frédéric Thiébaud.* »

Didier Dana, in *L'illustré*, 28 novembre 2019

Candidat N° 3

« *Je partage tout, mais la décision m'appartient.* »

Gustave Muheim, syndic démissionnaire de Belmont et président démissionnaire de la Fondation de Beaulieu, in *Le Régional*, 19 décembre 2019

Candidate N° 4

« *La Maison-Blanche confirme ce matin la présidence du président américain.* »

Nadine Haltiner, qui assure,
supra RTS-La Première, 9 janvier 2020, vers 12 h 45

Candidate N° 5

« *Les jeunes ont retardé leur naissance, la fécondité a baissé de manière vraiment très prononcée.* »

Clémentine Rossier, professeure à l'Institut de démographie et socio-économie de l'Université de Genève, supra RTS-La Première, 13 janvier 2020, vers 8 h 15

**L'intégralité des bon mots 2020-2021
se trouve sur <http://www.distinction.ch>**

syndicom



syndicom, secteur médias – Section IGE Vaud/Lausanne
Rue Pichard 7, 1003 Lausanne – Tél. 058 817 19 27
Courriel: lausanne@syndicom.ch – Internet: www.syndicom.ch

Un engagement commun, un encadrement personnalisé

Situation et perspectives des MÉDIAS EN SUISSE ROMANDE

INTERVIEW

«Nous sommes les petites mains, les travailleurs de l'ombre», nous livre Monica D'Andrea, présidente de l'Archi à l'entame de cet entretien.

Mais ont-elles encore un avenir, ces petites mains, à l'ère du numérique ? Les réponses à cette question et à bien d'autres se cachent derrière l'emblème de l'association qui défend la qualité de l'écriture en Suisse romande.

C'est quoi, l'Archi ?

Il faut le préciser d'emblée, même si nous le détaillons plus bas, l'Archi est l'acronyme désignant l'Association romande des correctrices et correcteurs d'imprimerie. Monica D'Andrea aura plusieurs fois l'occasion de nous rappeler l'importance de ce dernier mot, le I d'imprimerie modifiant largement la perspective par rapport aux seuls médias écrits d'actualité. Ses réponses débordent donc souvent de ce cadre, car le travail des correcteurs s'effectue aussi dans les magazines, sur les papillons, les guides, les cartes routières, les catalogues, etc.

C'est qui, sa représentante ?

Dressons donc le portrait de cette femme, maman d'une petite fille de 8 ans. Monica D'Andrea est une jeune quadragénaire qui multiplie avec un égal bonheur les activités médiatiques. Détentrice d'une licence en lettres à laquelle elle a intégré un master en journalisme, elle a décidé quelques années plus tard de varier ses activités en passant le brevet de correctrice en 2015 auprès de Viscom (l'association qui représente les intérêts de l'industrie des arts graphiques, une entité qui, comme l'association Encre & Plomb et le Musée de l'imprimerie, est étroitement liée à l'Archi).

En 2019, elle reprend la présidence de l’Archi des mains d’un collègue et ami, Olivier Bloesch, modernisant et féminisant cette vénérable structure de 78 ans.

Arci et « Guide du typographe »

Pour définir la fonction essentielle de l’association, Monica D’Andrea nous dit qu’elle veille à ce que « les messages écrits soient clairs, corrects et surtout intelligibles ». Pour cela, une « bible » est éditée tous les dix à quinze ans, réservée autrefois aux typographes, aujourd’hui également des correcteurs : le *Guide du typographe*. Quant à la relation avec le virage du numérique, elle ajoute qu’il s’agit d’assurer le bon déroulement du processus de numérisation. Elle suit de très près tout ce qui touche à la conservation des normes langagières, syntaxiques, orthographiques et de ponctuation. De fait, il y a un chapitre spécifique sur internet dans la dernière édition de l’ouvrage que l’on abrège généralement en « Guide du typo ».

Avant de revenir à cette professionnelle, quelques mots sur la particularité de l’ouvrage : il conserve les spécificités, le métalangage, les unités de mesure de la typographie d’avant le numérique et même d’avant l’offset (un procédé d’impression). Les termes n’ont pas changé. Pour un correcteur, une majuscule est une capitale, une minuscule est une « bas de casse »... Pourquoi ce nom étrange ? Eh bien tout simplement parce que dans les boîtes (« casses ») des typos à l’époque du plomb, les lettres minuscules se trouvaient dans la partie inférieure – le « bas ». Cet exemple parmi des centaines ne sert ici qu’à donner une idée de la saveur, de l’originalité et de l’importance historique de l’ouvrage, fierté de l’Archi. La seconde spécificité d’importance concerne les signes typographiques : dans les imprimeries, on travaille encore avec ces signes qui rendent la correction plus claire. On ne corrige pas à l’intérieur du texte, mais on place une marque différente selon le type d’erreur, qui renvoie à la correction précisée en marge... Le « Guide du typo » mériterait à lui seul un article et nous ne donnerons pas plus de détails ici.

Deux casquettes

Monica D'Andrea a donc l'avantage de comprendre le point de vue des uns et des autres lors des cas de désaccord. D'ailleurs, elle-même continue d'écrire régulièrement, principalement sur des sujets magazine, dits (selon l'anglicisation à marche forcée contre laquelle lutte aussi l'association) *lifestyle*, tels l'architecture, l'art ou le design. En outre, être nommée à la tête de l'Archi ne l'a pas dissuadée de continuer la correction « sur le terrain ». Elle est active dans l'un des deux principaux groupes de médias romands.

La situation de la correction en Suisse romande

Monica D'Andrea répond avec franchise qu'elle n'est pas très bonne. Pour illustrer les difficultés, elle soulève le fait qu'on ne voit quasiment jamais d'offres d'emploi pour des postes à la correction, ceux-ci étant généralement repourvus à l'interne – quand ils ne sont pas simplement supprimés. Elle pointe aussi le manque de budget. La tendance s'impose de ne pas accorder de budget à l'intégralité du contenu de la plateforme, contrairement au journal papier qui est, lui, systématiquement corrigé à 100 % (pub exceptée). Ainsi, un des titres qu'elle corrige a progressivement intégré la correction du web à celle du print.

La question de savoir si le numérique est responsable de la situation « pas très bonne » est délicate. Les cas sont si variés et les situations si diverses que les nuances ne manquent pas. Même dans la presse papier, le virage écolo a été pris. On veille à faire des économies en demandant de ne pas imprimer pour rien. De plus, la pandémie est passée par là.

La «faute au Covid»

De fait, la presse écrite a dû s'adapter en raison du confinement, explique Monica D'Andrea. Le papier n'apparaissait plus qu'à la dernière étape, dans les caissettes. À l'instar de tous les autres corps de métiers intervenant dans le processus de fabrication d'un journal ou d'un magazine, les correcteurs se sont vus obligés d'effectuer le travail intégralement sur ordinateur, alors que, avant la pandémie,

les deux correcteurs (quand il en restait deux !) croisaient les lectures, le premier sur ordinateur et le second sur morasse (version papier déjà mise en page). Saluons en passant l'exploit, que personne n'aurait imaginé avant le Covid, qui consiste à fabriquer un journal alors qu'aucun intervenant dans cette production ne se trouve physiquement au même endroit. Les cellules de réflexion ont doté chaque travailleur de plusieurs logiciels et applications permettant de se parler et surtout d'agir sur les pages au moment idoine.

La mort du papier

La question est rituelle dans nos articles sur les médias écrits. Bien sûr, pour la présidente de l'Arci, elle est moins prégnante que pour un rédacteur en chef ou un journaliste. Mais ce « web first » renvoie aux augures de la mort du papier, à laquelle il a été fait plusieurs fois allusion dans cette série d'articles. Nous la maintenons... et apprenons que la gardienne du temple n'y croit pas. Ou plutôt, elle admet une vague possibilité de disparition pour les médias d'info écrits (« Et si c'est le cas, grand bien, ou plutôt, grand mal leur fasse ! Ce serait bien sûr extrêmement dommage ! »), tout en précisant que les catalogues, le matériel interne ou publicitaire des grandes organisations et sociétés ou les petites publications de nature commerciale continueront d'exister sur support papier, tout comme les flyers, les cartes routières, les cartes de visite, le matériel de votation, et la liste est loin d'être exhaustive.

Même manière de corriger pour les journaux et les plateformes ?

Monica D'Andrea nous confie que dans le cas (à ce jour) le plus courant, celui du print, c'est-à-dire du journal, préexistant, presque tous les responsables de plateforme demandent de corriger de la même manière les deux entités. À souligner, car, il y a quelques années encore, les corrections formelles sur le web n'étaient pas aussi importantes que sur les journaux. Celui qui nous sert d'exemple ici ne faisait pas cas des guillemets ou non, majuscules ou non, chiffres en lettres ou non. La correction se limitait aux coquilles. Les choses ont évolué très rapidement. Cela

donne d'ailleurs des raisons d'espérer pour les correcteurs, puisque, désormais, si les budgets sont alloués, on demande la même qualité de travail et on se réfère toujours, comme c'est le cas pour les médias à support papier, à l'incontournable « Guide du typo ». Une note d'espoir en l'avenir, donc, pour conclure ce passionnant entretien avec celle qui tente de maintenir vivante l'association dont la préoccupation est la qualité de la langue écrite. La défense du français semble réellement entre de bonnes mains !

*Propos recueillis par Patrick Magnenat,
pour Geneva Business News*

Une anecdote en forme de P.S. : Lorsque l'auteur de ces lignes travaillait encore en binôme avec le prédécesseur de Monica D'Andrea à la tête de l'Archi –, homme remarquable au demeurant, que l'on salue, tout en espérant qu'il lise ce texte et sourie à l'évocation de ce qui va suivre –, il s'est rendu compte très vite que ce dernier avait une aversion déclarée pour les majuscules, tentant parfois de les supprimer même là où ce n'était pas nécessaire. Ainsi des acronymes : le « Guide du typo » affirme qu'ils doivent être écrits en majuscules (ex. les TPG), mais que s'ils forment un mot prononçable, ils PEUVENT figurer aussi en minuscules, à l'exception de la première lettre (FIFA, Fifa). Or, les journalistes étaient nombreux à préférer les majuscules. C'était aussi notre avis, mais évidemment pas celui du collègue, qui dès lors avait dégainé son stylo rouge (l'arme fatale des correcteurs) afin d'ajouter, après avoir souligné PEUVENT être écrits, « DONC DOIVENT », de sorte que chaque consultant de notre bible suivait l'injonction, vite devenue règle absolue pour notre journal.

La langue n'est pas les maths ; nombre d'éléments sont laissés à l'appréciation du chef correcteur (ou parfois, hélas, du rédacteur en chef). Dans le cas des acronymes, la règle a vite changé après la retraite du correcteur, et la dernière édition du « Guide » ne contient pas d'annotation ! Mais je ne connais pas l'opinion de Monica D'Andrea sur le sujet. Comment la connaître ? C'est simple : j'ai écrit ARCI à chaque occurrence. Si vous le lisez sous cette forme, c'est qu'elle partage notre opinion*. Si vous voyez au contraire Archi, vous comprendrez qu'elle partage celle de son collègue et prédécesseur ! Ce genre de débat fait le sel de notre profession.

P. M.

C'est Olivier Bloesch qui a relu ce texte pour le TU... Il reste donc peu d'ARCI.

ET SI LES ENTREPRISES

se remettaient à parler français ?

Nous sommes tombés récemment sur une opinion intéressante dans *24 heures*. Et quand un patron parle d'or, nous nous permettons de relayer son discours.

Trente-huit ans après 1984, date à laquelle Orwell fixait son anticipation d'une dictature des écrans et d'une novlangue autoritaire, notre façon de nous exprimer pâtit d'une police sournoise. De nouveaux mots et de nouvelles expressions s'emploient censément pour dire une réalité précise en bousculant des habitudes prétendument stigmatisantes. Écriture inclusive, vocabulaire bobo-gnangnan, le langage devient à vocation sociétale. Et la surveillance lexicale peut aller jusqu'à l'inquisition linguistique.

Le fin du fin consiste à fabriquer sans cesse de nouvelles locutions pour évoquer d'anciens problèmes. Le clandestin s'est fait migrant, le clochard SDF. La langue ne sert plus à formuler une pensée ou à décrire le réel. Il s'agit avant tout d'émettre des signaux.

Le français n'est pas seulement envahi de néologismes et de formules aseptisées, il croule de plus en plus sous les anglicismes. Il n'est pas question bien sûr de fustiger les mots étrangers, anglais notamment, qui enrichissent notre langue - la boxe ou le tramway - ni de s'arc-bouter lorsque les avancées de la technique secouent nos habitudes - va pour le mail, même si le courriel aurait aussi fait l'affaire. On doit plutôt s'interroger sur ce que signifie et cache cette propension à recourir à l'anglais, d'autant que la tendance ravage de plus en plus le monde de l'entreprise.

L'influence d'un sabir technico-managérial anglophone a envahi nos bureaux. Dans l'*open space*, après avoir *forwardé* le *reporting* sur les flux *up down*, on *benchmarke*

les *process* en se *focusant* sur le *branding*, tout en veillant à ce que l'esprit *corporate* demeure présent dans le *back-office*. Et le tout doit servir à être *future ready*.

L'anglais, nul ne le conteste, est la langue utilitaire, celle de l'échange rapide. Il est aussi celle du commerce mondialisé. Ces qualités peuvent donner à penser que, pour elle, l'interlocuteur idéal n'est pas une personne, mais un client. Sans compter qu'il souffle sur la mondialisation un vent quelque peu frisquet.

Surtout, les avantages supposés des anglicismes (ne rien décliner, ne pas perdre de temps à préciser) peuvent se retourner contre ceux qui les utilisent ou les subissent. Leur forme laconique, leur simplicité et leur prétendu universalisme confèrent de l'assurance, voire un sentiment de supériorité à ceux qui les formulent. Ils servent souvent aussi à maquiller les zones d'ombre et la complexité de certaines idées, parfois même à camoufler des concepts qui ne veulent rien dire.

On ne saurait trop conseiller aux CEO et autres *team leaders* d'ici de s'exprimer en une langue dont la maîtrise s'accompagne d'une clarté de l'esprit ainsi que d'une aptitude à raisonner et à élaborer des solutions. Pour eux comme pour leurs interlocuteurs.

Christophe Reymond,
directeur du Centre patronal,
in 24 heures du 31 mai 2022



MOTS CROISÉS

Les mots croisés d'Éliane Duriaux, N° 232

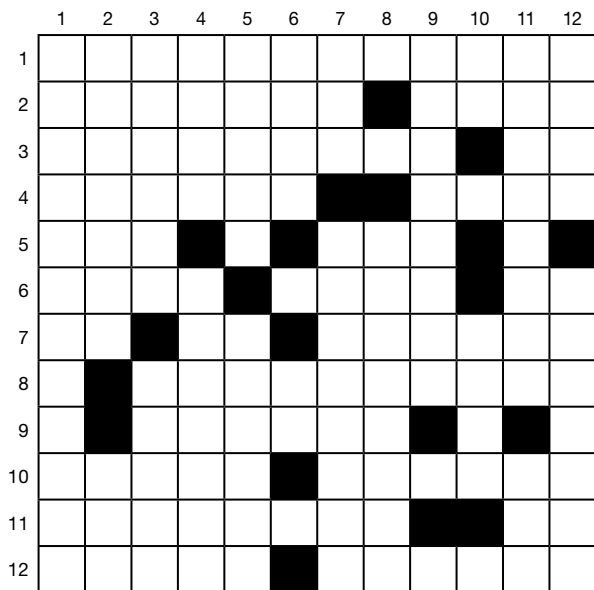
Les solutions sont à envoyer à Olivier Bloesch, chemin du Grandsonnet 15, 1422 Grandson, ou par courriel à olivier.bloesch@bluewin.ch.

Horizontal

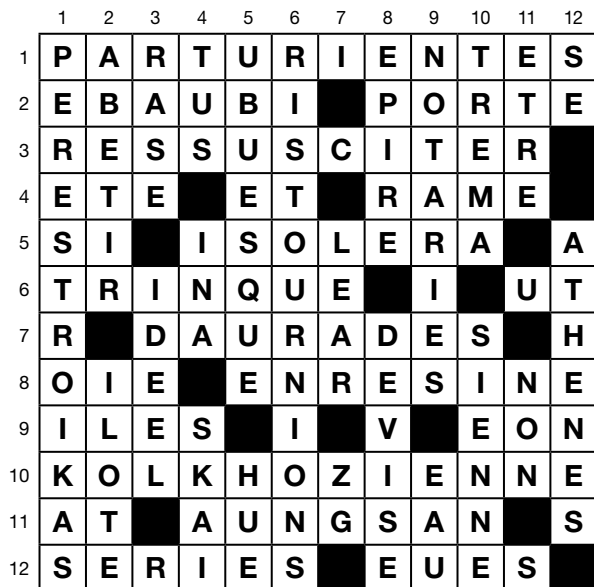
1. Invention d'un politicien.
2. Affabilité – Production apicole.
3. Corrodâmes – Souligne la proximité.
4. Gueulent – Périodes déterminées.
5. Donnait congé – Insecticide.
6. Peintre bigleux ? – Morte en Israël – Symbole chimique.
7. « Au » de Mendeleïev – Canton suisse – Résines.
8. Plantes des décombres.
9. Ornement gothique.
10. Pris à la lettre – Langue germanique
11. Médecine qui s'occupe d'un appareil – Symbole chimique.
12. Gaz rare – Berceuse.

Vertical

1. Mesquin.
2. Atténuer – Terrain pour Io.
3. Abjurer – Roi de Thèbes.
4. Être spirituel – Drame à Venise.
5. Parentèle – Juge d'Israël.
6. Enlevât – Adverbe de négation.
7. Pâté impérial – Penaud.
8. Surfaces optiques.
9. Non seulement flouter, mais tout mélanger.
10. Montré les dents – Talus.
11. Réparé un tonneau – Initiales de triste mémoire.
12. Nommes – Fond de l'(h)être.



Solution du N° 231



QUI A DIT QUOI ?

Les empereurs et consuls romains, tout comme les poètes et les historiens latins, avaient souvent le sens de la formule. Certaines de leurs courtes phrases ont traversé les siècles... Que vous soyez latiniste ou non, saurez-vous retrouver les auteurs de ces dix citations latines (traduites entre parenthèses pour les malheureux qui ont perdu leur latin) ?

1. Pecunia non olet. (L'argent n'a pas d'odeur.)
2. Alea jacta est. (Le sort en est jeté.)
3. Festina lente. (Hâte-toi lentement.)
4. Diem perdidit. (J'ai perdu ma journée.)
5. Major e longinquo reverentia. (L'éloignement augmente le prestige.)
6. Qualis artifex pereo! (Quel artiste meurt avec moi!)
7. Homo homini lupus. (L'homme est un loup pour l'homme.)
8. Ignoti nulla cupido. (On ne désire pas ce qu'on ne connaît pas.)
9. Vitam impendere vero. (Consacrer sa vie à la vérité.)
10. Fugit irreparabile tempus. (Le temps fuit irréparable.)

- A. César
- B. Vespasien
- C. Néron
- D. Tacite
- E. Titus
- F. Auguste
- G. Virgile
- H. Plaute
- I. Ovide
- J. Juvénal

Sources :

Hors-série *Le Figaro littéraire*, 100 % langue française, juillet/août 2019.

Le Grand Larousse illustré, édition 2021.

Paraît quatre fois par année. Abonnement annuel 35 francs
Sortie du numéro 233 fin septembre 2022

MEMBRES DU COMITÉ

Présidente

Monica D'Andrea
Chemin du Boisy 34
1004 Lausanne
+41 76 339 89 09
monicadandrea@sunrise.ch

Vice-présidence

Poste vacant, mais essentiel,
à pourvoir rapidement.

Trésorière

Nadine Jasinski
Bächtelenweg 19
3084 Wabern
+41 79 271 34 29
nadine.jasinski@icloud.com

Secrétaire aux verbaux

Michel Viredaz
Chemin de la Rosière 8bis
1012 Lausanne
+41 21 728 67 38
michel.viredaz@bluewin.ch

DÉLAIS POUR L'ENVOI DES ARTICLES

N° 233/3-2022

Lundi 15 août 2022

N° 234/4-2022

Lundi 14 novembre 2022

N° 235/1-2023

Lundi 13 février 2023

N° 236/2-2023

Lundi 15 mai 2023

Adresse de courriel

pour l'envoi des articles:
olivier.bloesch@bluewin.ch

Tarifs publicité

par parution (noir-blanc)

Une page: 100 francs

Demi-page: 50 francs

IMPRESSUM

Responsable de la publication

Olivier Bloesch
olivier.bloesch@bluewin.ch

Design graphique

Nordsix

Préresse

Chantal Moraz

Impression et expédition

IRG Sàrl
En Budron H20, 1052 Le Mont

Tirage 260 exemplaires

HENRI CARTIER-BRESSON

ET LA

FONDATION PIERRE GIANADDA



Bruxelles, 1932 © Fondation Henri Cartier-Bresson / Magnum Photos - Collection Szafran, FPG

COLLECTION SZAFRAN

Fondation Pierre Gianadda

Martigny

10 juin – 20 novembre 2022
Tous les jours de 9 h à 18 h

Suisse